

CERET ENSEMBLE

Elus au conseil municipal :

Patrick PUIGMAL, Martine QUER, Jean PARAYRE, Michèle TORRENT

site : ceret-ensemble.fr

contact : ceretensemble@gmail.com

Compte-rendu du conseil municipal du 5/06/2024

Principaux points évoqués :

- **Mise à disposition du GIP (Groupement d'Intérêt Public) « Ma santé, ma Région » des locaux pour le Centre Santé implanté sur le parking de la clinique du Vallespir.**

C'est une bonne initiative que cette maison de santé, étant donné le nombre important de personnes n'ayant pas de médecin référent. Les habitants de 10 communes dont ceux de CERET auront accès à ce centre de santé.

Nous sommes intervenus pour dire que ce dossier essentiel devrait relever de l'intercommunalité et non exclusivement de la commune de CERET pour la prise en charge financière de l'investissement comme du fonctionnement.

Le Maire a répondu que ce sera évoqué lors d'un prochain conseil communautaire.

- **Convention de Partenariat avec Jazz en Tech**

Nous sommes favorables à cette convention qui se traduira par le versement de 23 001€ à l'association organisatrice, tout en relevant un coût sans cesse croissant pour la commune de cette manifestation.

- **Tarifs FERIA 2024**

Périodes d'ouverture de la piscine municipale et tarifs

Convention Pass Culture

Pas de commentaires particuliers sur ces 3 points. A noter que le Pass Culture concernera les spectacles de la salle de l'Union.

- **Contractualisation d'un prêt de 2,5 millions d'euros**

Conforme au budget 2024 qui a été présenté.

- **Gestion du service de l'assainissement collectif et adhésion au groupement de commande entre CERET et Maureillas La Illas en vue d'une Délégation de Service Public assainissement collectif pour les deux communes et eau potable pour Maureillas Las Illas, avec en perspective un transfert au 1^{er} janvier 2026 à la Communauté de Communes du Vallespir.**

- **Approbation de l'avenant au contrat bourg-centre Occitanie** : RAS.
- **Acquisition des arènes** : notre liste a voté favorablement pour cette acquisition pour un montant de 420 000 euros, tout en faisant remarquer que nous déplorions que le prix d'achat soit supérieur à l'évaluation du Service des Domaines et que le projet d'aménagement futur ne soit pas présenté (évaluation du Maire = 6 millions d'euros qui seront probablement dépassés si l'on se réfère à ce qui a été réalisé à PARENTIS, dans un contexte similaire) au plan de l'investissement et du fonctionnement induit.

Question posée au Maire par la liste CERET ENSEMBLE :

Lors du dernier conseil municipal, le Maire a fait remettre à chaque conseiller municipal, avant le démarrage de la séance, et sur demande préalable de la liste CERET ENSEMBLE, le bail passé avec l'entreprise S&F Soleil France pour la location du parc du château d'Aubiry pour la partie basse afin d'organiser une **manifestation culturelle et ludique de type parc à thème, intitulée « splendeurs de Chine »**.

Il ressort de ce bail que l'entreprise chinoise versera annuellement 90 000€ (+remboursement de charges sur présentation de justificatifs) qui viendront en atténuation du coût de l'utilisation du parc par la commune (rappel que la location annuelle supportée par la commune est de 79 000€ auxquels s'ajoutent l'entretien et divers investissements, avec la présence d'agents communaux).

D'où nos interrogations : hormis ce bail, quels sont les autres engagements pris par la commune avec l'entreprise chinoise ? en cas de déficit d'exploitation, la commune est-elle engagée financièrement ?

réponse du Maire : aucun autre engagement pris par la commune, notamment au plan financier.

commentaires CERET ENSEMBLE : nous serons vigilants sur le suivi de ce dossier.

Patrick PUIGMAL p/c Groupe CERET ENSEMBLE